



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
13 juillet 2021
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2021
30 août-2 septembre 2021, New York
Point 4 de l'ordre du jour provisoire
Dialogue structuré sur le financement

**Dialogue structuré sur le financement des réalisations
du plan stratégique du Programme des Nations Unies
pour le développement pour 2018-2021**

Résumé

Le présent rapport a été élaboré en réponse aux décisions du Conseil d'administration relatives au dialogue structuré sur le financement du PNUD, notamment aux décisions 2019/18 et 2020/14 adoptées récemment, dans lesquelles le Conseil a demandé au PNUD de présenter un rapport annuel harmonisé sur les engagements propres à chaque entité dans le cadre du pacte de financement, et de l'informer des efforts qu'il déploie pour atténuer les effets des diminutions possibles de l'aide publique au développement.

Il fait le point sur les dialogues structurés sur le financement et donne un aperçu des tendances en matière de ressources et des progrès réalisés à ce jour pour soutenir le Plan stratégique du PNUD pour 2018-2021. Un examen complet de la situation financière en 2020 figure à l'annexe I et les progrès réalisés vis-à-vis des engagements propres à chaque entité dans le cadre du pacte de financement sont présentés à l'annexe II.

En 2020, le PNUD a démontré sa flexibilité par la rapidité et l'ampleur de sa réponse à la pandémie de coronavirus (COVID-19), amélioré son ratio d'efficacité, augmenté l'allocation des ressources ordinaires aux programmes de développement, équilibré son budget pour la quatrième année consécutive, obtenu un seizième avis d'audit sans réserve consécutif et est resté l'agence des Nations Unies la plus transparente.

Compte tenu de l'impact durable de la pandémie, il est essentiel que les États Membres et les partenaires financiers continuent à investir conjointement dans un redressement inclusif et plus vert en soutenant le PNUD et ses offres stratégiques. Les contributions aux ressources ordinaires et flexibles restent essentielles afin de permettre au PNUD de soutenir les personnes pauvres et marginalisées, d'éradiquer la pauvreté, de répondre aux crises avec souplesse, d'apporter des réponses socio-



économiques intégrées, de tester des approches innovantes et de combler les déficits de ressources essentielles dans les domaines sous-financés du Plan stratégique.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration est invité à :

a) accueillir favorablement le rapport sur le dialogue structuré sur le financement des réalisations du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021 (DP/2021/31) et ses annexes, y compris les progrès réalisés concernant les engagements pris par chaque entité dans le cadre du pacte de financement du Secrétaire général ;

b) prendre compte de l'importance de disposer de ressources ordinaires suffisantes et prévisibles et demander instamment aux États Membres de donner la priorité à la contribution aux ressources ordinaires du PNUD afin de permettre à ce dernier d'obtenir les résultats escomptés du plan stratégique, de rétablir les acquis du développement qui ont été érodés par la pandémie de COVID-19 et de maintenir la fiabilité des dispositifs de contrôle et d'application du principe de responsabilité ;

c) rappeler combien il importe que le financement soit prévisible et inviter instamment les États Membres à verser des contributions sur une base pluriannuelle pour 2021 et les années suivantes, afin de permettre au PNUD de répondre avec souplesse à l'évolution des besoins des pays de programme et de réduire le risque de compromettre sa capacité d'atteindre les réalisations inscrites dans les plans stratégiques pour 2018-2021 et 2022-2025 ;

d) prendre compte de l'importance d'un financement thématique flexible, qui est essentiel pour que le PNUD accélère la programmation afin d'atteindre les objectifs de développement durable ;

e) exhorter les États Membres à poursuivre leurs échanges avec le PNUD dans le cadre du dialogue structuré concernant l'abandon des ressources strictement préaffectées au profit de ressources ordinaires et flexibles, et à respecter les engagements complémentaires du pacte de financement.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction : le dialogue structuré sur le financement	3
II. Pacte de financement des Nations Unies	3
III. Ressources à l'appui du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021	7
IV. Ressources par source de financement	15
V. Questions stratégiques	21
VI. Utilisation des ressources du système des Nations Unies	23
VII. Conclusion	25

Annexes (accessibles sur le site Web du Conseil d'administration du PNUD)

Annexe I. Examen annuel détaillé de la situation financière du PNUD (2020)

Annexe II. Progrès accomplis au titre des engagements individuels pris dans le cadre du pacte de financement

I. Introduction : le dialogue structuré sur le financement

1. Le présent rapport fait le point sur le financement des réalisations du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2020, sur les progrès accomplis par rapport aux engagements spécifiques aux entités du pacte de financement et sur les principales données financières pour 2020. Le PNUD a fait des progrès significatifs en harmonisant son rapport de dialogue structuré sur le financement avec ceux du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), et en améliorant la qualité des dialogues grâce à des sessions informelles conjointes avec les États Membres.

2. Le PNUD utilise le dialogue structuré sur le financement pour avoir des discussions transparentes et critiques avec les États Membres afin d'améliorer les comportements en matière de financement pour permettre au PNUD et au système de développement des Nations Unies de réaliser le développement durable. Le dialogue permet également au PNUD de mettre en avant l'état du financement et la nécessité de garantir des niveaux adéquats de financement souple et prévisible, afin d'atteindre les objectifs fixés dans le plan stratégique et le pacte de financement.

3. La pandémie de coronavirus (COVID-19) a mis à l'épreuve les opérations et le soutien du PNUD aux pays ainsi que la capacité du système des Nations Unies à répondre à la crise. Le PNUD a pu passer au travail numérique en six jours et a aidé 82 pays à continuer à fonctionner à distance pour fournir des services publics essentiels. En tant que responsable technique de la réponse socio-économique, le PNUD a dirigé les efforts déployés à l'échelle du système des Nations Unies pour élaborer 144 évaluations des répercussions socio-économiques dans 97 pays et 119 plans de réponse, générant ainsi des données essentielles pour la prise de décision et garantissant que le soutien atteignait les groupes les plus vulnérables.

4. En 2020, le soutien financier généreux des partenaires a permis au PNUD de répondre aux besoins des pays avec souplesse et efficacité. La stabilité des ressources a joué un rôle essentiel dans la capacité du PNUD à déployer rapidement des fonds, à fournir des services essentiels pour sauver des vies, à assurer la continuité des activités de nombreux gouvernements et à renforcer les capacités numériques pour continuer à fournir des services de base.

5. Les défis mondiaux multidimensionnels actuels – des inégalités à la crise climatique – soulignent l'importance de la coopération au développement et du multilatéralisme. Il est donc essentiel que les États Membres continuent à travailler en étroite collaboration avec le système de développement des Nations Unies, afin de garantir un financement et un soutien politique durables et d'honorer les engagements partagés du pacte de financement.

II. Pacte de financement des Nations Unies

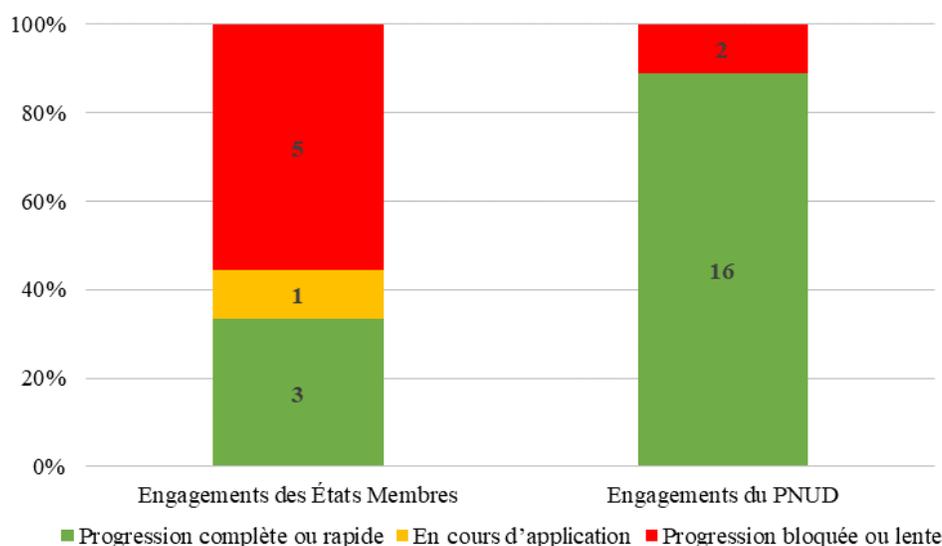
6. Le pacte de financement est un engagement partagé entre les États Membres et le système des Nations Unies afin de répondre aux défis mondiaux du développement et d'atteindre les objectifs de développement durable, grâce à des ressources adéquates et flexibles. La réponse à la COVID-19 a démontré l'état critique des ressources flexibles. Le respect des engagements pris dans le cadre du pacte de financement est plus que jamais essentiel pour que le système des Nations Unies puisse répondre aux défis complexes du développement, tout en réduisant les délais de réponse, les coûts de transaction et la concurrence pour les ressources.

Suivi des engagements du pacte de financement

7. Le rapport 2021 du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/76/75) présente un tableau mitigé, avec quelques progrès observés sur 50 % des engagements des États Membres et 73 % des engagements du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. En ce qui concerne les engagements suivis et rapportés par les agences individuelles, en 2020, le PNUD a observé des progrès sur seulement 44 % des engagements des États Membres et sur 89 % des engagements du PNUD (voir figure 1). Voir l'annexe II pour obtenir plus de détails sur les résultats les plus récents du PNUD quant aux engagements qu'il a pris dans le cadre du pacte de financement.

Figure I

Progrès réalisés dans les engagements du pacte de financement en 2020



Aligner le financement sur les exigences du plan stratégique

8. L'un des principaux objectifs du pacte de financement est de rétablir un équilibre entre les ressources ordinaires et les autres ressources, mais les États Membres continuent d'acheminer l'essentiel de leur soutien financier sous la forme de contributions réservées à des projets, thèmes, régions ou pays prédéfinis. Si le PNUD se félicite de l'augmentation de 13 % des contributions aux ressources ordinaires en 2020, celles-ci ne représentent toujours que 13 % des ressources totales, ce qui est bien en deçà de l'objectif du pacte de financement, à savoir 30 % d'ici 2023.

9. L'augmentation du nombre de contributeurs aux ressources ordinaires reste un défi. En 2020, seuls 49 États Membres ont contribué aux ressources ordinaires du PNUD, contre 52 en 2019. Des engagements de financement prévisibles sous la forme d'accords pluriannuels permettent au PNUD d'aborder les résultats de développement à moyen et long terme, de réduire la fragmentation des interventions et d'augmenter ses offres de développement. En 2020, les contributions soutenues par des engagements pluriannuels représentaient 50 % des ressources ordinaires, conformément à l'objectif du pacte de financement.

10. La part des autres ressources acheminées au PNUD par le biais de fonds communs interinstitutions a diminué, passant de 10 % en 2019 à 9 % en 2020. Cela s'explique principalement par le transfert de la fonction de gestion des fonds communs humanitaires basés dans les pays au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Malgré ce changement, le PNUD a augmenté son engagement dans les fonds communs interinstitutions et les revenus qu'il en tire en tant qu'organisation participante des Nations Unies de 77 % depuis 2019.

11. Même si l'augmentation de 21 % des contributions aux guichets de financement thématiques est encourageante, le financement thématique n'a représenté que 2,6 % du total des autres ressources du PNUD, ce qui est en deçà de l'objectif fixé pour 2020. Le PNUD continuera de dialoguer avec ses partenaires pour faire croître la part de fonds souples et peu préaffectés, afin d'atteindre d'ici 2023 l'objectif de 6 % défini dans le pacte de financement. Le PNUD s'engagera également auprès de ses partenaires en vue d'augmenter le financement de l'égalité des genres par le biais des fenêtres thématiques, car il s'agit de la solution type la moins financée de manière générale, bien qu'elle constitue un catalyseur essentiel pour tous les objectifs de développement durable.

12. L'annonce par les principaux donateurs de réductions importantes de leurs budgets d'aide publique au développement (APD) et de leurs contributions au système des Nations Unies constitue une préoccupation majeure pour le PNUD, en particulier au moment où il élabore son prochain plan stratégique et où il est appelé à contribuer de manière substantielle aux plans de redressement relatifs à la COVID-19 dans de nombreux pays. Le PNUD exhorte les États Membres à honorer les engagements pris dans le cadre du pacte de financement et réitère son engagement à faire de même.

Accélérer l'obtention de résultats sur le terrain

13. Le PNUD collabore étroitement avec les bureaux de pays pour que les engagements pris au titre du pacte de financement soient correctement transposés au niveau national. Les rapports internes ont montré de meilleurs résultats dans la conduite d'activités conjointes avec d'autres entités des Nations Unies. En 2020, les programmes communs représentaient 10 % des charges afférentes au programme du PNUD, 14 % supplémentaires étant consacrés aux activités menées conjointement avec d'autres entités des Nations Unies.

14. Compte tenu de l'absence d'une définition commune des « activités conjointes » permettant d'obtenir des données cohérentes et comparables dans l'ensemble du système des Nations Unies, le Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies a lancé des initiatives à l'échelle du système pour convenir d'une définition permettant de saisir les activités conjointes de manière plus systématique. Bien qu'il existe des directives sur la programmation conjointe qui ont été mises en place en 2014, un groupe de travail interinstitutions procède à une révision complète de la manière dont le système aborde la programmation conjointe et la façon dont il peut catalyser la programmation et le financement pour faire avancer et accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

15. En adoptant textuellement les résultats des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable dans ses documents de programme de pays, le PNUD a, à ce jour, entièrement aligné 31 nouveaux programmes de pays sur les cadres de coopération sur le fond et la forme. Le PNUD a contribué au renforcement des capacités des équipes de pays des Nations Unies à développer des théories de changement solides pour les cadres de coopération.

16. Dans l'enquête 2020 sur les partenariats du PNUD, 80 % des plus de 3 100 partenaires interrogés dans 140 pays ont affirmé considérer le PNUD comme un partenaire précieux. Le PNUD était bien engagé dans le développement d'analyses de pays et de cadres de coopération communs, et 75 % des personnes interrogées ont convenu qu'il défendait une position commune des Nations Unies sur les questions de développement. Réaffirmant le rôle du PNUD en matière d'intégration, 71 % des partenaires ont estimé que le PNUD valorisait ses partenariats en fournissant des solutions intégrées aux défis du développement.

Engagement en faveur de la transparence, de la visibilité et du principe de responsabilité

17. Le PNUD est l'entité des Nations Unies la plus transparente d'après l'Indice de transparence de l'aide, et ce, depuis 2016. Fort de son expérience, le PNUD a pris des mesures en vue d'accroître la visibilité de ses résultats et de son impact, en introduisant un marqueur de projet COVID-19 pour souligner le lien entre les ressources reçues et l'impact sur la réponse intégrée du PNUD.

18. Le [compendium de financement](#) du PNUD reconnaît tous les partenaires de financement du PNUD, en soulignant particulièrement ceux qui contribuent aux ressources ordinaires et aux fonds thématiques et communs. Les contributions aux ressources ordinaires (de base) sont reconnues et appréciées via la poignée de médias sociaux du PNUD #PartnersAtCore. Les brochures destinées aux donateurs offrent une visibilité à toutes les sources de contributions des partenaires financiers. Le rapport annuel sur les guichets de financement et le [portail en ligne](#) mettent en avant les contributeurs aux fonds thématiques. Le [portail de la transparence](#) du PNUD fournit des informations sur plus de 4 000 projets en cours, notamment sur ceux qui contribuent directement à la lutte contre la COVID-19, et contient des liens vers des pages présentant chaque donateur.

19. Le PNUD reste attaché à la transparence et a obtenu des rapports d'audit des états financiers sans réserve pendant 16 années consécutives. Tous les rapports d'audit externe peuvent être consultés sur le site Web public du PNUD¹.

20. Le PNUD continuera de tirer parti de sa fonction d'évaluation indépendante et décentralisée pour soutenir l'apprentissage institutionnel, l'application du principe de responsabilité et la transparence. Conformément à l'engagement du pacte de financement, tous les plans d'évaluation, les rapports et les réponses de l'administration du PNUD sont dans le domaine public.

Améliorer l'efficacité

21. Pour garantir la meilleure utilisation des précieuses ressources qui lui sont confiées, le PNUD continue de rationaliser ses opérations et de consolider ses pratiques commerciales en un modèle solide, viable et efficace. Grâce à des efforts intensifs visant à améliorer l'efficacité et réduire les coûts, le PNUD a généré des ressources supplémentaires pour le développement estimées à 355 millions de dollars en 2018-2020 par rapport à 2014-2017, ce qui a permis de réaliser des investissements supplémentaires dans les programmes, de maintenir l'appui aux actifs du système des Nations Unies, de financer des activités de contrôle et d'assurance indépendants et de doubler les contributions de partage des coûts au système des coordonnateurs résidents. Les centres mondiaux de services partagés du PNUD à Copenhague et à Kuala Lumpur ont amélioré la gestion de près de 500 comptes bancaires de bureaux

¹ <https://www1.undp.org/content/undp/fr/home/accountability/audit.html>.

de pays et de près de 64 000 fournisseurs, traitant plus de 26 000 transactions pour le compte de bureaux de pays.

22. Le PNUD collabore étroitement avec le Groupe des résultats stratégiques des innovations institutionnelles pour faire avancer les travaux sur le service de soutien commun et renforcer son offre de services pouvant être assurée depuis n'importe quel lieu. Le regroupement des services partagés mondiaux du PNUD réunit les processus de 57 bureaux de pays dans les domaines des finances, des ressources humaines et des achats, ce qui permettra de traiter jusqu'à 65 % des questions d'audit au niveau des pays.

23. L'organisation est en passe d'atteindre son objectif quadriennal de 7,3 %, ce qui signifie que, pendant la durée de ce plan stratégique 2018-2021, le taux d'exécution des programmes a augmenté et les charges institutionnelles connexes ont diminué.

Approche harmonisée des dialogues structurés sur le financement et du pacte de financement

24. Prenant acte des demandes formulées par leurs conseils d'administration respectifs en matière d'amélioration de la qualité des dialogues structurés sur le financement, le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes ont harmonisé l'établissement de rapports portant sur les dialogues structurés sur le financement, en convenant de méthodologies facilitant la comparabilité et en améliorant l'analyse des déficits en ressources.

25. Le PNUD a approfondi sa collaboration avec le FNUAP, l'UNICEF et ONU-Femmes, effectué des analyses conjointes et tenu des dialogues informels avec les États Membres de manière régulière. Des dialogues structurés et communs en matière de financement, regroupant les membres des quatre conseils d'administration, ont eu lieu en 2019, en 2020 et en 2021. En mai 2021, une session informelle conjointe a été organisée pour réaffirmer l'engagement collectif en faveur du multilatéralisme, favoriser une compréhension commune des perspectives de financement futures et identifier les défis et les opportunités liés aux plans stratégiques actuels et futurs.

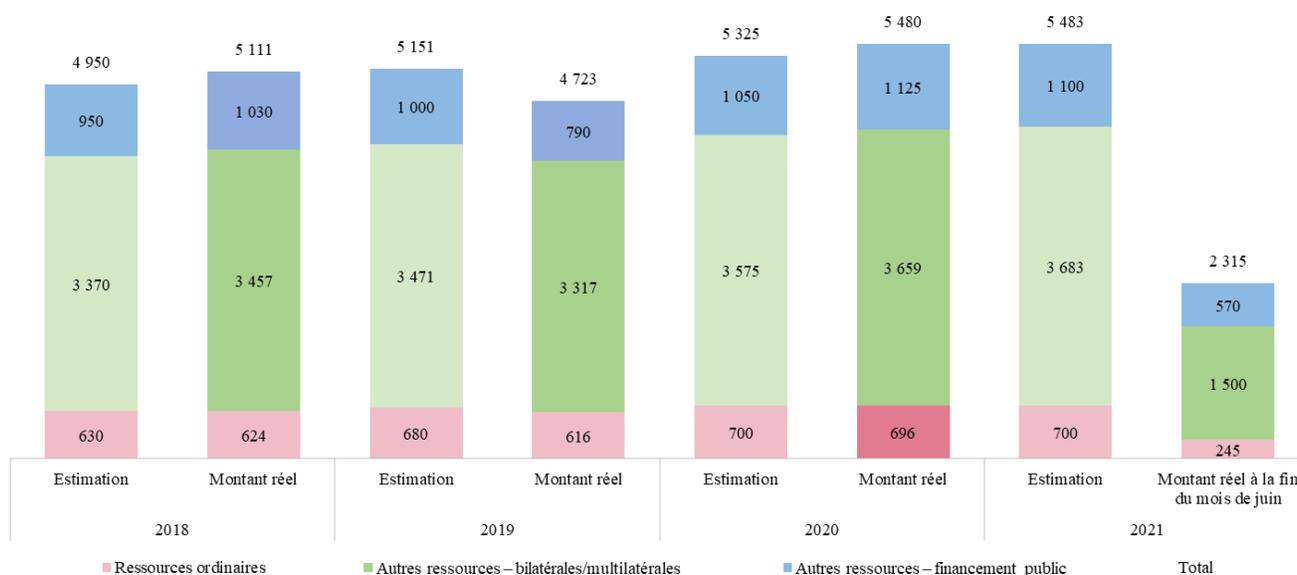
III. Ressources à l'appui du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021

26. Le plan de ressources intégré ([DP/2017/39](#)) définit les ressources financières nécessaires à l'exécution du plan stratégique pour la période 2018-2021. De 2018 à 2020, le PNUD a satisfait à 99 % des estimations de contributions prévues, recevant 15,3 milliards de dollars contre un objectif de 15,4 milliards de dollars. En comparaison avec les estimations pour 2020, les contributions réelles ont atteint 5,6 milliards de dollars, dépassant le niveau attendu (5,3 milliards de dollars).

27. Par rapport aux estimations des contributions de 5,5 milliards de dollars pour 2021, en juin 2021, un montant total de 2,3 milliards de dollars avait été reçu, dont 0,2 milliard de dollars de ressources ordinaires, 0,6 milliard de dollars de financement public et 1,5 milliard de dollars de contributions bilatérales ou multilatérales.

Figure II
Plan stratégique 2018-2021, contributions estimées et effectives

(En millions de dollars des États-Unis)



* Les chiffres ci-dessus n'incluent pas les services d'appui remboursables.

28. Le plan de ressources intégré et les estimations budgétaires intégrées (DP/2021/29), qui présentent les ressources financières nécessaires à l'exécution du plan stratégique 2022-2025, seront présentés au Conseil d'administration lors de la deuxième session ordinaire de 2021. Les contributions des donateurs prévues pour 2022-2025 s'élèvent à 21,6 milliards de dollars, dont 3,0 milliards de dollars en ressources ordinaires et 18,6 milliards de dollars en autres ressources.

A. Avancées et ressources, par résultat du plan stratégique

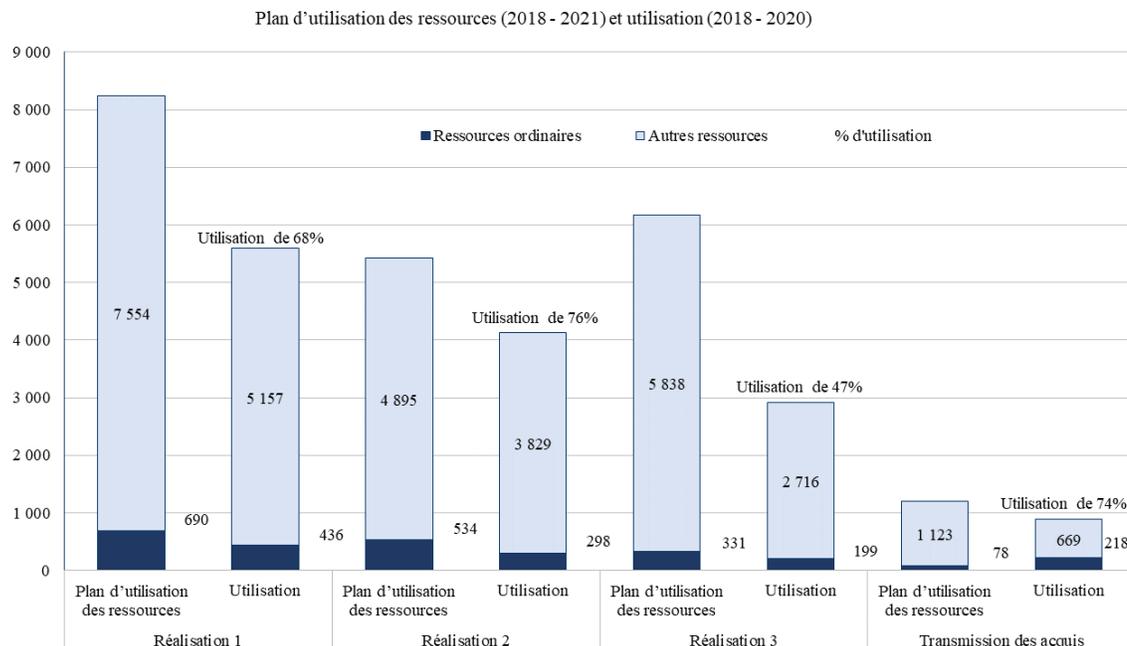
29. Le plan de ressources intégré prévoyait un montant total de 21 milliards de dollars pour les charges en matière de développement relevant des trois objectifs du plan stratégique pour la période 2018-2021. Entre 2018 et 2020, ces charges ont atteint 13,5 milliards de dollars, soit 64 % du montant initialement prévu.

30. Le PNUD a dépensé 5,6 milliards de dollars pour faire progresser l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions (résultat 1), aidant ainsi 35 millions de personnes à accéder aux services de base dont elles ont besoin pour vivre dans la dignité ; 4,1 milliards de dollars pour accélérer les transformations structurelles en faveur du développement durable (résultat 2), permettant à 16 millions de personnes d'accéder à la justice ; 2,9 milliards de dollars pour renforcer la résilience aux chocs et aux crises (résultat 3), en aidant 34 pays à prévenir l'extrémisme violent ; et 0,9 milliard de dollars pour soutenir les interventions héritées du plan stratégique précédent.

31. La comparaison des charges réelles 2018-2020 de 13,5 milliards de dollars avec le total estimé de 21 milliards de dollars du plan de ressources révèle un déficit de ressources de 7,5 milliards de dollars, comme le montre la figure III.

Figure III
Charges afférentes au programme pour la période 2018-2020 par rapport au plan de ressources pour la période 2018-2021

(En millions de dollars des États-Unis)



Le rôle essentiel des ressources ordinaires et flexibles

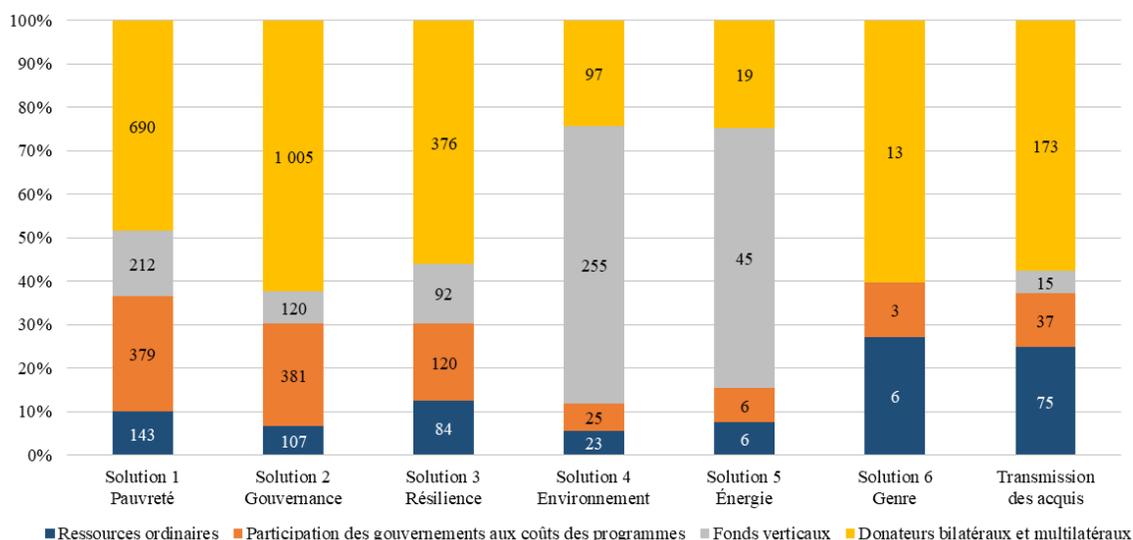
32. Les ressources ordinaires soutiennent la capacité opérationnelle, les réseaux et la présence du PNUD à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Grâce à elles, il est en mesure de fournir aux gouvernements nationaux un appui à la demande et de collaborer avec les partenaires des Nations Unies pour maximiser les résultats collectifs sur le terrain.

33. Étant donné qu'il s'agit de la modalité de financement la plus souple, les ressources ordinaires ont été utilisées pour permettre au PNUD de répondre immédiatement aux besoins des pays de programme au début de la pandémie et d'assumer le rôle de chef de file technique de la réponse socio-économique des Nations Unies à la COVID-19, comme l'a demandé le Secrétaire général. Sur le milliard de dollars que le PNUD a mobilisé ou réaffecté pour la réponse à la COVID-19, plus de 100 millions de dollars provenaient des ressources ordinaires. Dans un environnement de financement incertain, avec certains partenaires qui décident de réduire leurs contributions aux ressources ordinaires, des investissements accrus ou nouveaux de la part d'autres partenaires, y compris les partenaires des pays de programme, sont essentiels pour que le PNUD puisse atteindre les résultats de son plan stratégique.

34. Les ressources ordinaires sont réparties entre toutes les solutions types et sont essentielles pour combler les lacunes de financement dans les domaines sous-financés du plan stratégique.

Figure IV
Charges de programme par solutions type et canaux de financement en 2020

(En millions de dollars des États-Unis)



35. La solution type 1 sur la pauvreté a bénéficié du plus grand volume de ressources ordinaires en 2020, soit 143 millions de dollars, ce qui a permis au PNUD, en tant que chef de file technique de la réponse socio-économique, de contribuer à la préparation d'analyses socio-économiques et de plans de réponse et d'intensifier ses analyses, ses recherches et son plaidoyer sur la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

36. La solution type 2 sur la gouvernance a bénéficié de la plus grande part de l'investissement du PNUD dans le développement (1,6 milliard de dollars) en 2020, avec 107 millions de dollars financés par les ressources ordinaires, ce qui a permis au PNUD de répondre rapidement au besoin de systèmes de gouvernance électronique nationaux et locaux pour assurer la continuité des services publics essentiels pendant la pandémie.

37. L'investissement du PNUD de 84 millions de dollars provenant des ressources ordinaires dans la solution type 3, sur la résilience, a aidé 3 millions de personnes dans 27 pays touchés par la crise à trouver un emploi ou à améliorer leurs moyens de subsistance.

38. Les fonds verticaux ont principalement soutenu le travail du PNUD dans les domaines de la nature, du climat et de l'énergie ; cependant, compte tenu de la nature transversale des solutions types, les fonds verticaux ont également contribué aux travaux du PNUD sur les programmes de pauvreté, de gouvernance et de résilience. Toutefois, les fonds préaffectés sont non fongibles et ne peuvent être transférés à des régions sous-financées.

39. La solution type 6 sur le genre reste sous-financée et les ressources ordinaires sont essentielles pour combler le manque de financement.

B. Situation financière du PNUD en 2020

40. En 2020, la stabilité financière est restée une priorité absolue pour le PNUD. Le montant total des revenus, dont les contributions volontaires, s'élevait à 6,6 milliards

de dollars, soit une augmentation de 1,8 milliard de dollars (37 %) par rapport à 2019. Les contributions volontaires s'élevaient à 6,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,8 milliard de dollars (40 %) par rapport à 2019. Cette augmentation est due aux nouveaux accords pluriannuels signés au cours de l'année avec plusieurs donateurs clés, notamment le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (augmentation de 1,0 milliard de dollars), l'Union européenne (augmentation de 0,4 milliard de dollars) et les gouvernements allemand et suédois (augmentation de 0,1 milliard de dollars chacun).

41. Le montant total des charges, dont les contributions volontaires, s'élevait à 5,1 milliards de dollars, soit une augmentation de 127 millions de dollars (3 %) par rapport à 2019. Malgré la pandémie, les charges de programme (c'est-à-dire l'exécution) ont atteint 4,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 66 millions de dollars (2 %) par rapport à 2019. Il s'agit du deuxième taux d'exécution le plus élevé du PNUD en six ans.

42. Les produits nets en 2020 ont augmenté le solde des ressources accumulées de 1,6 milliard de dollars, qui sera utilisé pour soutenir l'exécution des programmes des années à venir.² Le budget institutionnel 2020 a été entièrement équilibré pour la quatrième année consécutive.

43. La proportion des ressources ordinaires (de base) allouées aux programmes de développement est passée de 66 % à 69 % en 2019, tandis que la proportion des ressources ordinaires utilisées pour les activités budgétaires institutionnelles a diminué de 34 % à 31 %. L'allocation des ressources ordinaires aux activités institutionnelles est inférieure aux 33 % prévus dans le budget intégré approuvé. En 2020, sur chaque dollar dépensé, un peu plus de 91 cents ont été affectés à des programmes et des services ayant pour objet de produire des résultats de développement, comme en 2019.

Tableau 1
Situation financière du PNUD en 2019-2020

(En millions de dollars des États-Unis)

	2020	2019	Augmentation/(diminution)	Évolution en pourcentage
Produits ^a	6 618	4 829	1 789	37 %
Charges ^a	5 051	4 924	127	3 %
Produits nets	1 567	(95)	1 662	–
Actif	14 299	12 485	1 814	15 %
Passif	3 029	2 790	239	9 %
Actif net	11 270	9 695	1 575	16 %
<i>Composé de :</i>				
Solde cumulé	10 968	9 409	1 559	17 %

² Le PNUD reçoit des ressources programmatiques pour des programmes pluriannuels liés à des programmes ou projets individuels. Ainsi, au cours d'une année donnée, il existe un excédent de ressources par rapport aux charges, appelé excédent cumulé, qui consiste principalement en des ressources engagées pour l'exécution de programmes futurs.

	2020	2019	Augmentation/(diminution)	Évolution en pourcentage
Réserves ^b	302	286	16	6 %
	11 270	9 695	1 575	16 %

^a Les montants des produits et des charges sont indiqués après élimination de 256 millions de dollars en 2020 et de 256 millions de dollars en 2019.

^b Lors du calcul des réserves opérationnelles pour 2020, un transfert net de 16 millions de dollars a été effectué à partir des excédents accumulés. Créée en 1979 par l'ancien Conseil de direction (désormais Conseil d'administration) du PNUD pour assurer au Programme des liquidités suffisantes, la réserve opérationnelle est reconstituée en appliquant chaque année une formule de calcul définie.

Avant élimination : Total des produits : 6,874 milliards de dollars en 2020 ; 5,085 milliards en 2019

Charges totales : 5,307 milliards en 2020 ; 5,180 milliards de dollars en 2019

Contributions annuelles³

44. Le PNUD a vu son financement augmenter en 2020, ce qui reflète la confiance croissante des partenaires dans la capacité du PNUD à obtenir des résultats. Le montant total des contributions au PNUD a augmenté de 16 %, passant de 4,8 milliards de dollars en 2019 à 5,6 milliards en 2020.

45. Les contributions annuelles aux ressources ordinaires ont augmenté de 13 % pour atteindre 696 millions de dollars, contre 616 millions de dollars en 2019, une orientation positive qui devrait se poursuivre avec le soutien des États Membres jusqu'à ce que les objectifs du pacte de financement aient été atteints.

46. Les engagements pluriannuels se sont élevés à 346 millions de dollars, soit 50 % du total des contributions annuelles aux ressources ordinaires. Toutefois, la proportion de ressources ordinaires reste à 13 % du total des ressources du PNUD, sous l'effet de la croissance croissante des autres ressources préaffectées.

47. Le montant total des contributions aux autres ressources a augmenté de 16 %, passant de 4,2 milliards de dollars en 2019 à 4,9 milliards. Le tableau 2 et la figure V ci-dessous illustrent respectivement la répartition des produits et la tendance des contributions annuelles.

Tableau 2

Produits du PNUD en 2020

(En millions de dollars des États-Unis)

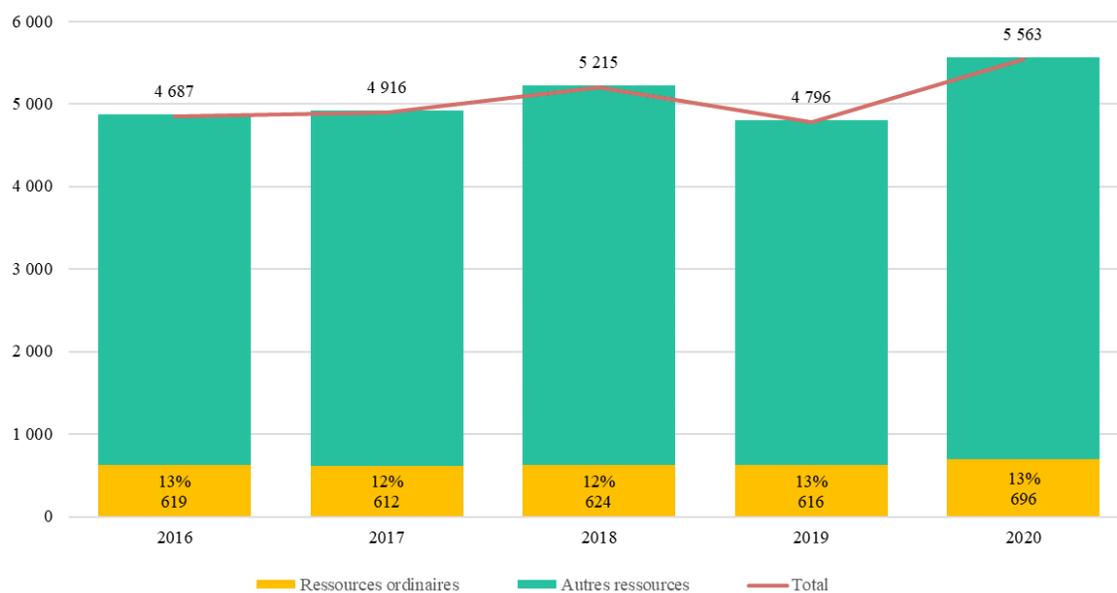
Ressources	2020	2019	Augmentation/ (diminution)	Évolution en pourcentage
Produits				
Contributions volontaires				
Contributions annuelles	5 563	4 796	767	16 %

³ En 2019, le PNUD a affiné sa politique comptable sur les produits des opérations sans contrepartie directe selon la Norme IPSAS 23. Il comptabilise désormais la valeur totale des accords de financement lorsqu'ils sont signés, même lorsque les sommes faisant l'objet des accords relatifs à la majorité des contributions n'ont pas été versées. Toute somme d'argent non perçue associée à des accords de financement est considérée comme une créance. Comme le prévoient son règlement financier et ses règles de gestion financière, le PNUD n'est autorisé à dépenser que l'argent qu'il a effectivement reçu ; par conséquent, les « contributions annuelles » sont présentées afin de s'aligner sur les anciennes politiques de comptabilisation des revenus pour les contributions (c'est-à-dire, les espèces reçues au cours d'une année de déclaration, plus les créances dues au cours d'une année de déclaration), le cas échéant dans ce document.

Ressources	2020	2019	Augmentation/ (diminution)	Évolution en pourcentage
Mouvement net des contributions futures dues	725	(304)	1 029	-
Sous-total : contributions volontaires	6 288	4 492	1 796	40 %
Contributions des gouvernements aux charges locales des bureaux extérieurs	19	18	1	6 %
Contributions nettes des pays contributeurs	7	8	(1)	(13 %)
Contribution des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure)	9	9	-	-
Contributions en nature	15	15	-	-
Virements de fonds et remboursements aux donateurs	(65)	(69)	4	6 %
Contributions volontaires nettes	6 273	4 473	1 800	40 %
Produit des placements	118	167	(49)	(29 %)
Produits divers	483	445	38	9 %
Total des produits avant élimination	6 874	5 085	1 789	35 %
Élimination - recouvrement des coûts internes du PNUD	(256)	(256)	-	-
Total des produits après élimination	6 618	4 829	1 789	37 %

Figure V
Contributions annuelles au PNUD (2016-2020)

(En millions de dollars des États-Unis)



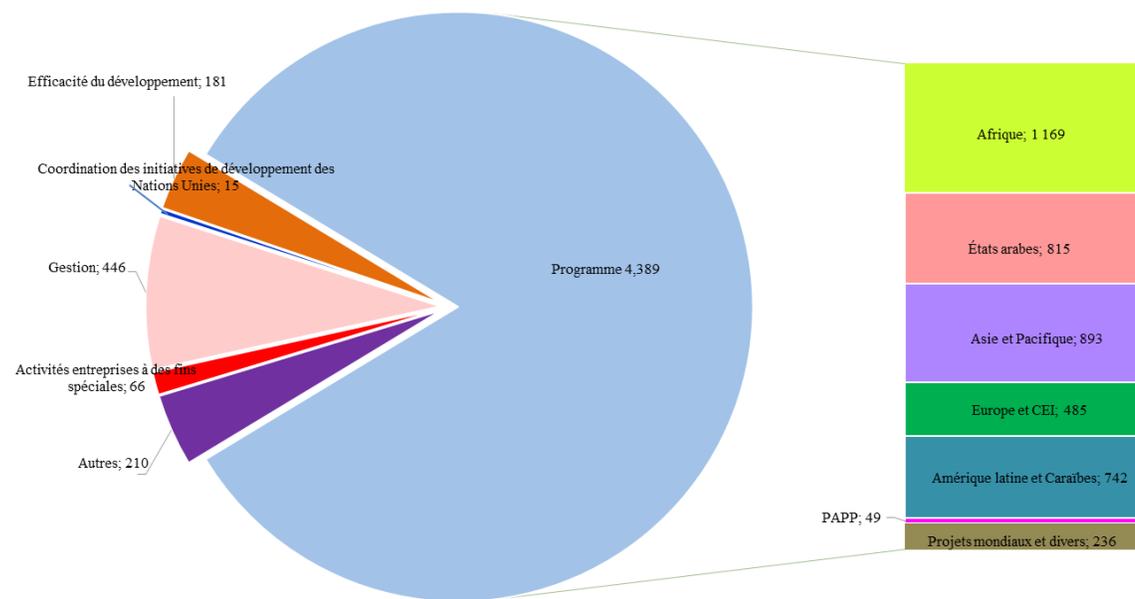
Charges

48. En 2020, sur les 5,1 milliards de dollars de charges totales, 4,4 milliards (soit 87 %) ont été consacrés aux activités relatives aux programmes. Sept des 10 programmes majeurs du PNUD sont mis en œuvre dans des pays en situation de

fragilité ou de crise, ce qui représente 36 % du volume total des activités⁴. La figure VI ventile les dépenses totales par classification des coûts et par région.

Figure VI
Charges totales par catégorie de coûts et charges afférentes aux programmes par région en 2020

(En millions de dollars des États-Unis)



CEI : Communauté d'États indépendants ; PAPP : Programme d'assistance au peuple palestinien.

Situation financière

49. Le total des actifs enregistrés (14,3 milliards de dollars) a progressé de 15 % par rapport à 2019. Les actifs du PNUD se composent essentiellement de placements effectués dans le but de financer les passifs connus ainsi que les contributions à recevoir. Tous les détails sont présentés l'annexe I, figure VI.

50. Le montant des contributions à recevoir, soit 4,8 milliards de dollars, comprend 4,7 milliards de dollars engagés par les partenaires pour les prochaines années, comme indiqué dans les échéanciers de versements établis des accords signés. Ce montant servira à financer l'exécution de programmes au cours des prochaines années et se compose d'un montant de 193 millions de dollars à recevoir au titre des ressources ordinaires et de 4,5 milliards de dollars au titre des autres ressources.

51. Le montant total du passif s'est établi à 3,0 milliards de dollars, une augmentation de 239 millions, soit un niveau supérieur de 9 % au montant de 2,8 milliards de 2019. Cette variation est principalement attribuable aux dettes du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires et aux avantages du personnel, qui ont augmenté respectivement de 157 et de 149 millions de dollars. Tous les détails sont présentés l'annexe I, figure VII.

⁴ Classification basée sur « États de fragilité 2020 », publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Excédent cumulé

52. Au 31 décembre 2020, le solde cumulé, réserves exclues, avait augmenté de 17 % pour s'établir à 11,0 milliards de dollars (contre 9,4 milliards de dollars en 2019). En raison de la modification de la politique de comptabilisation des produits, l'excédent cumulé comprend 4,9 milliards de dollars de créances et des investissements de 0,9 milliard de dollars pour l'obligation d'assurance maladie après la cessation de service. Comme le prévoient son Règlement financier et ses règles de gestion financière, le PNUD n'est autorisé à dépenser que les 5,8 milliards de dollars précédemment cités.

53. Une gestion prudente, comme prescrit par la décision 1999/9 du Conseil d'administration, exige de maintenir un niveau de ressources ordinaires liquides représentant l'équivalent de trois à six mois de dépenses. Le PNUD a maintenu la position de liquidité en fin d'année à 7,21 mois de fonds de roulement (contre 6,61 mois en 2019).

54. Voir l'annexe I pour un examen complet de la situation financière du PNUD en 2020.

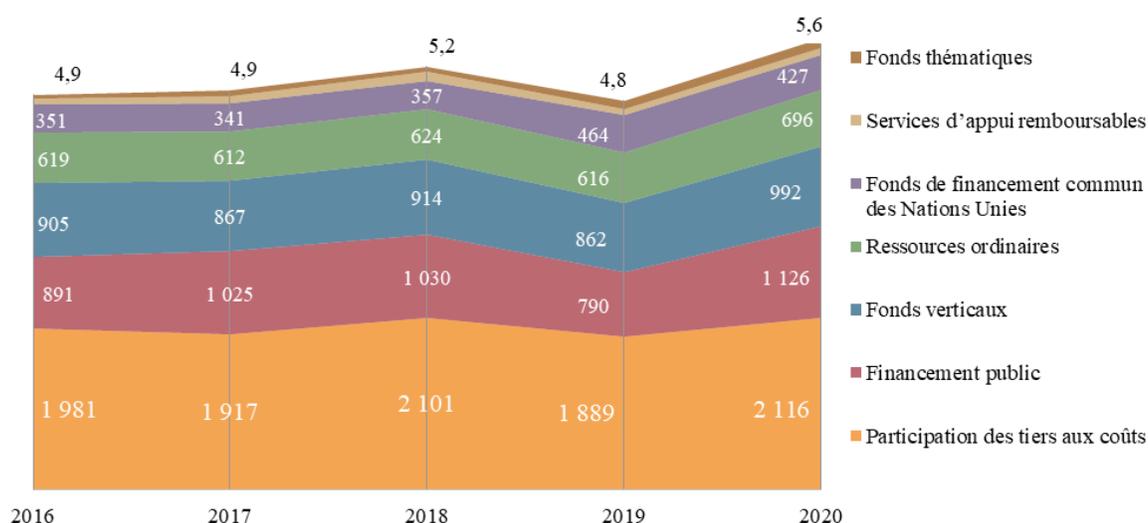
IV. Ressources par source de financement

55. En 2020, le total des contributions annuelles et des contributions au titre des autres ressources du PNUD a augmenté de 16 %, et les contributions au titre des ressources ordinaires et du financement public ont augmenté de 13 et 43 %, respectivement. Si le financement thématique a augmenté de 21 %, sa part reste de 2 %, les ressources préaffectées continuant à représenter 85 % du total des contributions, et les ressources ordinaires restant à 13 %.

Figure VII

Contributions par source de financement entre 2016 et 2020

(En millions de dollars des États-Unis)



A. Ressources ordinaires

56. En 2020, le PNUD a reçu des contributions au titre des ressources ordinaires d'un montant total de 696 millions de dollars, soit une augmentation de 13 % par rapport aux 616 millions reçus en 2019, ce qui indique que ses partenaires de

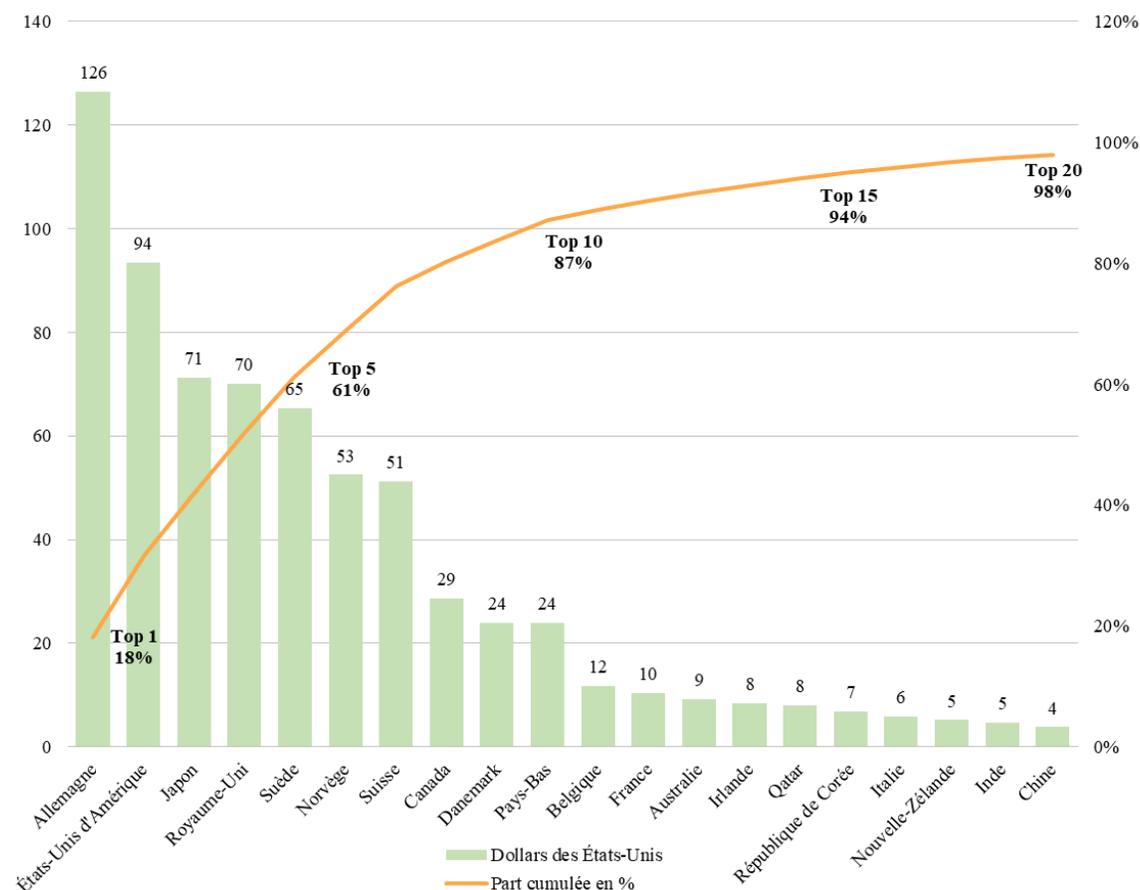
financement continuent de le soutenir fermement. Le PNUD apprécie les contributions accrues aux ressources ordinaires en 2020 des gouvernements de l'Allemagne, du Danemark, des États-Unis, de la Finlande, d'Israël, du Japon et de la République tchèque.

57. Onze États Membres (Australie, Belgique, Canada, Danemark, Norvège, Pays-Bas, Qatar, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie) avaient conclu des accords pluriannuels pour les ressources ordinaires en 2020, contre six en 2018, ce qui représente 50 % du total des contributions aux ressources ordinaires.

58. Les contributions au titre des ressources ordinaires des pays qui ne sont pas membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques sont restées à 24 millions de dollars en 2020, les contributions les plus importantes provenant des gouvernements du Qatar (8 millions de dollars), de l'Inde (4,7 millions de dollars), de la Chine (3,8 millions de dollars), de l'Arabie saoudite (2 millions de dollars), de la Turquie (1,8 million de dollars) et de la Fédération de Russie (1,1 million de dollars). Le PNUD souhaite que davantage de pays non-membres du Comité d'aide au développement et de pays de programme contribuent aux ressources ordinaires afin d'élargir la base de financement et d'honorer les engagements pris dans le cadre du pacte de financement. Les 20 principaux contributeurs au PNUD continuent de représenter 98 % du total des contributions aux ressources ordinaires.

Figure VIII
20 principaux contributeurs aux ressources ordinaires en 2020

(En millions de dollars des États-Unis)



59. Les paiements anticipés renforcent l'efficacité de la planification et de la gestion des ressources et réduisent les risques liés aux fluctuations monétaires. À la fin juin 2021, le PNUD a reçu 245 millions de dollars de ressources ordinaires, soit 30 % de moins que le montant reçu à la fin mai 2020. Le PNUD continue d'encourager les partenaires à déboursier leurs paiements en avance ou au début d'une période de planification pluriannuelle, lorsque cela est possible.

60. Le PNUD se félicite des engagements pluriannuels en vigueur pour 2021 des gouvernements de l'Australie, de la Belgique, du Danemark, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Suède et de la Turquie.

B. Fonds thématiques

61. Les guichets de financement du PNUD constituent un mécanisme de financement commun permettant aux partenaires de fournir un soutien thématique aux objectifs de développement durable sur quatre thèmes : la pauvreté et l'inégalité ; gouvernance, consolidation de la paix, crises et résilience ; nature, climat et énergie ; et questions de genre. Ils permettent aux partenaires et au PNUD de respecter conjointement les engagements du pacte de financement sur le financement commun spécifique à l'entité, tout en contribuant à la réalisation des objectifs.

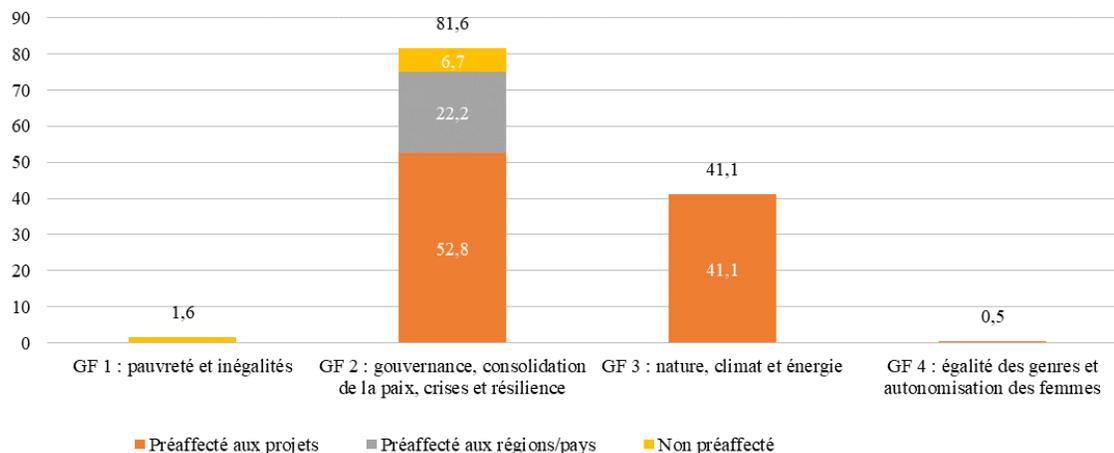
62. Grâce aux gouvernements de l'Allemagne, du Danemark, de la Suède, des Pays-Bas, de la Suisse, du Luxembourg, du Royaume-Uni et de la République de Corée, les contributions aux guichets de financement en 2020 ont augmenté de 21 % pour atteindre 125 millions de dollars, contre 103 millions de dollars en 2019, ce qui indique un soutien croissant continu pour ce canal de financement.⁵ Sur ce total, 65 % ont été affectés à la gouvernance, à la consolidation de la paix, aux crises et à la résilience ; et 33 % étaient destinés à la nature, au climat et à l'énergie.

63. Cependant, 75 % du total reçu a été affecté à des projets mondiaux et 18 % à des régions/pays, ce qui ne laisse que 7 % permettant la flexibilité nécessaire pour investir dans des activités prioritaires. Le PNUD approfondira son engagement avec les contributeurs du guichet de financement et les membres du groupe consultatif afin d'encourager le passage d'un financement thématique affecté à un financement plus flexible, comme le demande le pacte de financement.

⁵ Classés dans l'ordre du montant de leurs contributions.

Figure IX
Contributions par guichet de financement en 2020

(En millions de dollars des États-Unis)



C. Fonds de financement commun des Nations Unies

64. En 2020, le PNUD, en tant qu'organisation participante des Nations Unies, a augmenté de 77 % son engagement dans les fonds communs interinstitutions et les revenus qu'il en tire. Au cours des années précédentes, une partie importante des fonds communs passait par le PNUD en tant qu'agent de gestion des fonds humanitaires. Cette fonction a été transférée à l'OCHA en 2020, ce qui a entraîné une baisse du montant du financement commun reçu en 2020 à 438 millions de dollars, contre 477 millions de dollars en 2019. Le fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan, le Fonds pour la consolidation de la paix et l'Initiative Spotlight constituaient les principaux fonds d'affectation spéciale multipartenaires mis en œuvre par le PNUD en 2020.

65. Le PNUD s'attend à une augmentation continue des fonds de financement communs en 2021 et au-delà, compte tenu de l'environnement politique positif pour les fonds communs et de la demande de partenariats multipartites, des domaines politiques dans lesquels le PNUD joue un rôle de premier plan (comme dans la réponse socio-économique à la COVID-19), et de son expertise de longue date sur ce type de fonds puisqu'il accueille le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires.

D. Financement public

66. Le financement public reste vital pour les activités du PNUD visant à soutenir les priorités nationales. Il s'agit d'un mécanisme de financement volontaire par lequel les gouvernements des pays de programme confient leurs ressources nationales ou des prêts accordés par des institutions financières internationales au PNUD pour l'aider à mettre en œuvre des initiatives de développement dans leurs pays respectifs.

67. En 2020, les gouvernements des pays de programme ont contribué à hauteur de 1,1 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 43 % par rapport à 2019, dépassant la barre du milliard de dollars pour la troisième fois au cours des quatre dernières années. Cela signifie que plus d'un cinquième de la base de ressources du PNUD a été investi par les pays de programme, avec en tête les

10 premiers contributeurs, les gouvernements de la République dominicaine, de l'Argentine, de l'Ukraine, de l'Égypte, du Honduras, de la Colombie, du Cameroun, de l'Arabie saoudite, du Brésil et de la Dominique. Les pays de programme de la région Amérique latine et Caraïbes ont contribué à 62 % du financement public total, suivis par la région des États arabes (13 %), l'Europe et la Communauté d'États indépendants (CEI) (12 %), l'Afrique (8 %) et l'Asie et le Pacifique (5 %).

68. Dans le cadre des accords locaux de partage des coûts, les contributions publiques financées par les prêts des institutions financières internationales en 2020 se sont élevées à 105 millions de dollars, soit une augmentation de 226 % par rapport aux 32 millions de dollars de 2019, dont 41 millions de dollars de la Banque mondiale et 23 millions de dollars de la Banque centraméricaine d'intégration économique.

E. Fonds verticaux

69. Le PNUD continue de s'associer à des fonds verticaux pour concevoir et mettre en œuvre des programmes traitant de questions complexes liées à la nature, au climat, à l'énergie et à la santé. Tirant parti de son partenariat avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le PNUD a fourni à 107 pays des équipements de protection individuelle, des équipements médicaux et des tests diagnostiques dont la valeur totale s'élève à 200 millions de dollars, et a formé près de 280 000 professionnels de santé à l'intervention rapide contre la pandémie. En 2020, il a signé 21 nouvelles subventions d'un montant total de 940 millions de dollars avec le Fonds mondial comme principal bénéficiaire.

70. En 2020, le PNUD a reçu 988 millions de dollars de fonds verticaux, soit une augmentation de 15 % par rapport aux 859 millions de 2019 ; les contributions les plus importantes proviennent du Fonds pour l'environnement mondial (370 millions de dollars), du Fonds mondial (323 millions de dollars) et du Fonds vert pour le climat (236 millions de dollars). Les changements climatiques étant devenus une urgence mondiale, le PNUD est en bonne position pour continuer à travailler avec des fonds verticaux afin d'aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement durable liés au climat grâce à la Promesse climatique du PNUD.

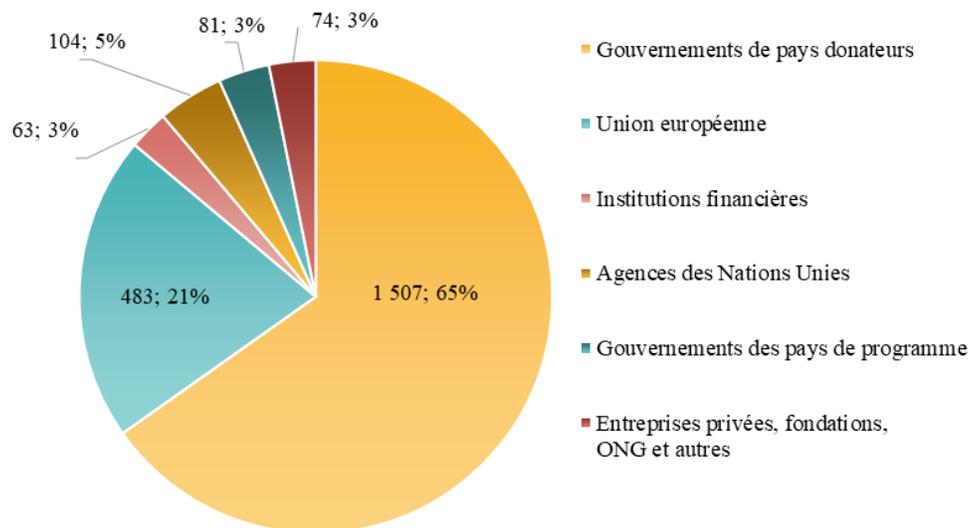
71. Pour maintenir ses performances élevées, le PNUD continue de renforcer ses systèmes de contrôle de surveillance interne et la séparation des fonctions ; d'affiner ses politiques et ses procédures d'assurance-qualité ; et de mettre en place un système de gestion des risques qui encourage l'innovation tout en gérant les risques de manière proactive.

F. Participation des tiers aux coûts

72. La participation des tiers aux coûts constitue la part la plus importante des ressources préaffectées au PNUD. En 2020, le PNUD a reçu 2,3 milliards de dollars de participation des tiers aux coûts, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2019, ce qui représente 42 % du total des contributions.

Figure X
Participation des tiers aux coûts par type de partenaire en 2020

(En millions de dollars des États-Unis)



73. Témoinnant de la force de leur partenariat, l'Union européenne a été en 2020 le deuxième plus grand contributeur du PNUD, apportant un total de 483 millions de dollars, dont 154 millions de dollars de nouveaux financements pour la réponse à la COVID-19. Les principaux bénéficiaires de ces fonds en 2020 étaient les pays d'Europe et de la CEI, la région des États arabes et l'Afrique. En 2020, le PNUD a également signé un nombre record de 72 nouveaux accords avec l'Union européenne pour un montant de 641 millions d'euros.

74. La majorité du nouveau financement pour la réponse du PNUD à la COVID a été reçue sous forme de participation des tiers aux coûts. Le Gouvernement du Japon a été l'un des premiers et des plus importants donateurs à soutenir la réponse du PNUD à la COVID-19, en apportant une contribution à hauteur de 64 millions de dollars au profit de 20 bureaux de pays et de la stratégie numérique du PNUD.

75. Le PNUD continue de renforcer sa collaboration avec les institutions financières internationales. En 2020, ces institutions ont versé 294 millions de dollars au PNUD, soit une augmentation de 1 % par rapport à 2019, composée de 63 millions de dollars de subventions directes ; 126 millions de dollars de la KfW, la banque allemande de développement, reflétés dans les contributions du Gouvernement allemand au PNUD ; et 105 millions de dollars en contributions indirectes pour soutenir la mise en œuvre des prêts gouvernementaux. Le PNUD a travaillé en étroite collaboration avec les institutions financières internationales dans la préparation des évaluations de l'impact socio-économique et des plans de réponse.

G. Transformer le financement pour les objectifs de développement durable

76. Le PNUD reconnaît que le financement des objectifs de développement durable nécessite des transformations importantes au sein du système financier mondial et des changements dans la façon dont les acteurs publics et privés interagissent dans les sphères économiques, sociales et environnementales. Grâce à son Pôle Financement des objectifs de développement durable, le PNUD renforce son ambition de soutenir la mise en œuvre accélérée des objectifs au niveau national, par le biais de

mécanismes de financement nouveaux et innovants. Dans cette optique, le financement durable et élargi des objectifs de développement durable est essentiel.

77. L'offre du PNUD en matière de financement des objectifs de développement durable s'appuie sur un leadership éclairé dans plusieurs domaines clés qui favorisent un changement systémique des finances publiques et privées des pays. Les cadres de financement nationaux intégrés constituent l'une de ces lignes de service, conçue pour aider les décideurs à avoir une idée claire du financement du développement durable et à définir une stratégie permettant d'utiliser le plus efficacement possible les investissements pour réaliser les priorités nationales en matière de développement. Soixante-dix pays se sont déjà engagés à mettre en œuvre leurs cadres de financement respectifs.

78. Le PNUD a contribué à influencer les investissements en faveur des objectifs de développement durable. Par exemple, la Nouvelle banque de développement des BRICS en Chine est le premier émetteur à utiliser les normes d'impact des ODD du PNUD et la taxonomie de financement des ODD sur le marché des capitaux d'emprunt, et a réussi à fixer le prix d'une nouvelle obligation à taux fixe de 5 milliards de yuans sur le marché obligataire interbancaire chinois.⁶ En 2020, Inspecteurs des impôts sans frontières — une initiative conjointe de l'OCDE et du PNUD — a franchi une étape importante en aidant les pays en développement à lever plus d'un milliard de dollars de recettes fiscales supplémentaires. Les cartes de l'investisseur dans les ODD, un outil développé par le PNUD, ont identifié plus de 200 opportunités d'investissement dans 15 pays. Le PNUD accélérera l'avancement du programme de financement des objectifs de développement durable en approfondissant son partenariat avec les agences des Nations unies, les institutions financières internationales, le secteur privé et d'autres partenaires de développement.

V. Questions stratégiques

L'impact de la COVID-19 sur le financement du développement

79. En raison de la pandémie de COVID-19, le monde a connu le premier revers du développement humain depuis 1990. La pandémie a exacerbé les inégalités, touchant particulièrement les groupes démographiques et de revenus les plus vulnérables. Le PNUD estime que 207 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030 en raison des graves conséquences à long terme de la pandémie.⁷

80. Alors que la communauté internationale a réagi en injectant les stimuli nécessaires dans leurs économies, seul 1 % du total des dépenses mondiales a été consacré aux pays en développement. Malgré l'augmentation de 3,5 % de l'APD à partir de 2019, pour atteindre un record historique de 161 milliards de dollars, l'avenir du financement du développement est de plus en plus incertain⁸.

81. Les contributions financières des donateurs se font de plus en plus sur une base bilatérale et sous forme de prêts ; entre 2010 et 2019, les prêts sont passés de 20 à 26 % de l'APD totale, tandis que les subventions ont diminué de 72 à 61 %. Les prêts bilatéraux des donateurs du CAD ont augmenté de 50 % au cours de la même période, pour culminer à 19,5 milliards de dollars en 2019⁹. Entre 2010 et 2019, la croissance

⁶ https://www.ndb.int/press_release/ndb-issues-rmb-5-billion-sustainable-development-goals-bond/.

⁷ <https://sdgintegration.undp.org/accelerating-development-progressduring-covid-19>.

⁸ <https://www.oecd.org/fr/developpement/les-depenses-liees-au-covid-19-ont-contribue-a-hisser-l-aide-exterieure-a-un-niveau-sans-precedent-en-2020-mais-l-effort-doit-etre-intensifiee.htm>.

⁹ Id.

du financement de l'aide humanitaire a dépassé celle du financement de l'aide au développement¹⁰.

82. Le ralentissement économique et le stress croissant lié à la dette dans les marchés émergents et en développement ont également eu un impact sur d'autres sources de financement du développement, à savoir la mobilisation des ressources nationales, l'investissement étranger direct, les transferts de fonds, etc. Cela pourrait réduire de manière significative la disponibilité du financement par les gouvernements, qui représente une source de financement importante pour le PNUD.

Repenser la coopération pour le développement après la COVID-19

83. La pandémie a mis en évidence la fragilité de la coopération mondiale, les gouvernements n'étant pas parvenus à coordonner une alliance internationale efficace pour un plan mondial de lutte contre le virus. Cependant, elle a également offert à la communauté internationale l'occasion de réaffirmer son engagement envers le multilatéralisme et d'en reconnaître l'importance. À cette fin, le PNUD s'efforce d'opérer des changements fondamentaux afin d'accroître sa pertinence et son leadership, au milieu d'un espace de développement encombré, par le biais de stratégies de financement et de partenariat innovantes.

84. Peu après l'apparition de la pandémie, le PNUD a contacté ses principaux partenaires financiers pour négocier la réaffectation et la reprogrammation de leurs fonds et organiser le paiement anticipé des contributions afin de stabiliser la situation. S'appuyant sur une expérience antérieure de réponse aux épidémies d'Ebola, de VIH et de syndrome respiratoire aigu sévère avec l'utilisation de ressources flexibles, le PNUD a été en mesure de mettre en place sa réponse à la COVID-19 sur le terrain et de regrouper des ressources supplémentaires.

85. La réponse du PNUD à la COVID-19 a démontré le rôle essentiel de ressources ordinaires adéquates pour déployer rapidement des biens et services vitaux dans les pays qui en ont besoin, et pour aider les gouvernements à mettre en place des évaluations socio-économiques et des plans de réponse. Conformément au pacte de financement, le PNUD, ainsi que d'autres agences des Nations Unies, continueront de plaider avec force en faveur des ressources ordinaires, de montrer le rôle indispensable qu'elles jouent dans la réponse aux situations de crise et de renforcer la visibilité des partenaires qui fournissent des ressources ordinaires et flexibles. Compte tenu de l'incertitude et de l'instabilité des perspectives économiques mondiales et des difficultés de financement qui prévalent, on ne saurait trop insister sur la nécessité d'explorer un mécanisme de financement nouveau et durable pour le système des Nations Unies pour le développement.

Trouver un équilibre entre ambition et réalisme pour le plan stratégique 2022-2025

86. Le PNUD évalue soigneusement les répercussions de la COVID-19 sur son financement actuel et futur, notamment à la lumière des réductions annoncées par les principaux donateurs. Si le financement pour 2020 s'est avéré meilleur que prévu, les perspectives pour 2021 et au-delà restent incertaines. Le plan stratégique 2022-2025, le plan de ressources intégré et le budget intégré seront influencés par un paysage financier incertain. Dans ce contexte, le PNUD adoptera un scénario budgétaire ambitieux, mais prudent, fondé sur l'intelligence et le risque, tout en poursuivant des mesures d'efficacité et de maximisation de l'impact. En s'appuyant sur les avancées de la réforme des Nations Unies, le PNUD collaborera avec les agences des Nations

¹⁰ Id.

Unies en vue de faire progresser les approches communes et générer davantage de ressources et d'économies d'échelle.

87. Afin d'attirer des financements de meilleure qualité et de doubler les contributions canalisées par le biais de financements thématiques et communs, le PNUD travaillera avec ses partenaires pour commencer à passer d'une approche axée sur les projets à une approche axée sur le portefeuille pour la mise en œuvre des programmes et la mobilisation des ressources. Le PNUD renforcera son leadership intellectuel et son plaidoyer et co-crèera des « portefeuilles thématiques stratégiques » avec des partenaires partageant des priorités communes, afin d'attirer des contributions thématiques flexibles.

88. L'intérêt croissant du secteur privé, la croissance significative des investissements financiers orientés vers les objectifs de développement durable et l'expansion des plateformes numériques et des mécanismes financiers innovants présentent de nouvelles opportunités de partenariat pour le PNUD. Accélérées par la crise de la COVID-19, les avancées numériques et technologiques sont en train de remodeler la manière dont les personnes et les gouvernements interagissent sur des plateformes virtuelles. Malgré la nécessité de renforcer davantage la transparence et la responsabilité dans l'espace numérique, la numérisation peut rassembler les individus, les entreprises et les gouvernements pour permettre un changement au niveau du système. En conséquence, le PNUD a identifié le financement du développement et la numérisation comme des catalyseurs clés du changement transformateur, et investira dans des capacités et des systèmes clés dans ces domaines pour augmenter l'impact sur le développement.

VI. Utilisation des ressources du système des Nations Unies

89. La section suivante détaille les domaines spécifiques du travail du PNUD avec les entités du système des Nations Unies au sens large, tel que soutenu par l'infrastructure de la politique opérationnelle et des systèmes du PNUD aux niveaux national, régional et mondial.

90. Les charges du PNUD relatives à ces domaines sont intégrées dans de multiples domaines de l'état financier du PNUD, notamment dans les catégories de classification des coûts suivantes : activités de coordination du développement (15 millions de dollars) ; les activités à but spécial (66 millions de dollars) ; et autres activités (210 millions de dollars). Le PNUD soutient également les activités financières d'autres agences, notamment les services communs du PNUD et les comptes de compensation des services avec les entités des Nations Unies. Tous les détails sont présentés l'annexe I.

Volontaires des Nations Unies

91. En 2020, le montant total des activités du programme s'est élevé à 237,4 millions de dollars, soit une augmentation de 16,1 millions de dollars, par rapport aux 221,3 millions de dollars de l'année 2019.

92. En 2020, les États Membres ont versé des ressources ordinaires au Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) par l'intermédiaire du PNUD, pour un montant de 8,6 millions de dollars, ce qui correspond à la moyenne annuelle prévue dans le cadre stratégique du programme VNU pour 2018-2021.

93. Le programme continue de s'appuyer sur le Fonds bénévole spécial pour la recherche et la promotion, la réaction rapide et les solutions innovantes relatives au volontariat. En 2020, le Fonds a reçu des contributions de 11 donateurs, soit les gouvernements allemand, bangladais, chinois, français, indien, irlandais, suédois,

suisse, tchèque, thaïlandais et turc. Le montant total des contributions de cette année s'est élevé à 6,2 millions de dollars, intérêts compris. Plus de 90 % provenaient des quatre principaux donateurs – l'Allemagne, la France, la Suède et la Suisse – laissant indiquer la nécessité de diversifier davantage la base de donateurs du Fonds bénévole spécial.

94. Les contributions au programme de financement intégral du programme VNU se sont élevées à 19,9 millions de dollars en 2020.

Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

95. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a mis en œuvre son cadre stratégique grâce à une allocation de 2,3 millions de dollars (2019 : 2,3 millions de dollars) provenant du budget institutionnel du PNUD et de 3,7 millions de dollars (2019 : 3,4 millions de dollars) en ressources ordinaires.

96. En outre, le bureau a reçu 30,9 millions de dollars de contributions de ses partenaires par le biais de ses quatre fonds d'affectation spéciale : 22,4 millions de dollars du Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement ; 4,2 millions de dollars du Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ; 4 millions de dollars du Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim ; et 0,3 million de dollars du Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération Sud-Sud.

97. Malgré la situation financière mondiale difficile causée par la pandémie, les contributions d'autres ressources au bureau ont atteint un niveau record, en partie grâce aux efforts du Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et du Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement pour répondre aux demandes des pays partenaires en matière de soutien à la réponse à la COVID-19.

Fonction d'agent d'administration du PNUD

98. Le PNUD contribue aux activités de programmation communes par sa participation à la conception de fonds et par l'exercice des fonctions d'agent d'administration de programmes communs et de fonds d'affectation spéciale pluripartitaires pour le compte d'organismes du système des Nations Unies, ainsi que dans le cadre de sa participation à l'exécution de programmes en qualité d'organisme des Nations Unies. En 2020, le montant des contributions reçues des fonds d'affectation spéciale pluripartitaires a augmenté de 21 % pour atteindre 1,5 milliard de dollars (contre 1,3 milliard en 2019). Cette hausse est imputable à l'existence d'un cadre propice aux mécanismes de financement commun des Nations Unies et aux bons résultats obtenus par une large gamme de fonds à l'échelle nationale et mondiale, comme le Fonds pour la consolidation de la paix, le fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan, le fonds d'affectation spéciale pluripartitaires pour la Somalie, l'Initiative Spotlight, le Fonds commun pour les objectifs de développement durable, le Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale et le portefeuille de projets humanitaires en cours. Le montant net des fonds transférés par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartitaires, en sa qualité d'agent d'administration représentant toutes les organisations participantes, s'est élevé à 1,4 milliard de dollars (contre 1,2 milliard en 2019).

Appui aux organismes des Nations Unies

99. Le PNUD a continué à être le socle opérationnel du système des Nations Unies en 2020, soutenant 2,51 milliards de dollars de transactions financières pour environ 118 agences des Nations Unies et autres dans plus de 170 pays. Il a mis des locaux

communs à disposition d'autres organismes dans 126 pays, où ils peuvent bénéficier de services communs incluant la gestion des déplacements.

Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies

100. Le PNUD a soutenu efficacement la transition rapide du système des Nations Unies pour le développement, en application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale. En 2020, le PNUD a fourni une contribution annuelle de 10,3 millions de dollars (également 10,3 millions de dollars en 2019) au Groupe des Nations Unies pour le développement durable par le biais de l'accord de partage des coûts entre les entités du système des Nations Unies pour le développement. Le PNUD a collecté et transféré 4,6 millions de dollars au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du prélèvement de 1 % sur les contributions aux autres ressources strictement préaffectées.

Coût des mesures de sécurité prescrites par l'ONU

101. En 2020, le PNUD a dépensé 27,6 millions de dollars (contre 30,2 millions de dollars en 2019) pour les coûts de sécurité, dont 18,0 millions de dollars (contre 21,2 millions de dollars en 2019) étaient associés à sa part du programme de coordination de la sécurité sur le terrain des Nations Unies ; et 9,6 millions de dollars (9,0 millions de dollars en 2019) avec des services de conseil en sécurité et des investissements pour assurer la conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelle, ainsi que des mesures de sécurité du personnel et de devoir de soins en réponse à la pandémie de COVID-19.

VII. Conclusion

102. Le PNUD remercie tous les partenaires de financement qui lui ont confié leurs ressources, lui permettant ainsi d'honorer ses engagements. Bien que le PNUD apprécie tous les types de financement, les ressources ordinaires restent les plus essentielles pour répondre avec souplesse aux situations de crise et obtenir des résultats sur le terrain, comme l'illustre sa réponse à la pandémie de COVID-19.

103. Alors que les pays continuent de lutter contre la pandémie, le chemin de la guérison est incertain en raison des inégalités dans la distribution des vaccins et de la propagation de nouveaux variants. Face aux réductions réelles et potentielles des financements des partenaires, le PNUD demande à ceux-ci de s'abstenir de réduire l'APD et d'éviter de la détourner du développement humain mondial ; de donner la priorité aux ressources ordinaires ; de prendre des engagements pluriannuels et d'effectuer des décaissements rapides et opportuns pour lui permettre de continuer à répondre rapidement aux demandes des pays ; et d'offrir des solutions de développement intégrées pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

104. Une réduction des ressources ordinaires aura un impact négatif sur la capacité du PNUD à atteindre les résultats de son plan stratégique ; adapter les ressources aux nouvelles priorités ; élaborer des réponses intégrées ; minimiser le déséquilibre entre les domaines programmatiques ; maintenir des normes d'assurance qualité et de transparence ; et soutenir un contrôle indépendant, les actifs du système des Nations Unies et le système des Nations Unies pour le développement.

105. Le PNUD continue à surveiller l'impact de la COVID-19 sur les financements actuels et futurs, à mettre à jour ses instruments de sensibilité et de planification de scénarios et à maintenir des perspectives financières ambitieuses, mais réalistes pour le prochain plan stratégique.

106. Le PNUD continuera de communiquer avec le Conseil d'administration, au moyen du dialogue structuré sur le financement, pour progresser dans l'abandon de ressources fortement préaffectées au bénéfice de ressources ordinaires ou d'autres ressources pouvant être affectées avec souplesse, pour examiner les progrès réalisés dans le sens des engagements mutuels du pacte de financement et pour continuer d'affiner l'approche adoptée pour le dialogue structuré, en collaboration avec les autres organismes des Nations Unies, à l'appui des efforts de réforme du Secrétaire général.

107. Rappelant les engagements pris dans le pacte de financement, le PNUD exhorte les États Membres à : a) augmenter leurs contributions volontaires ou à verser des contributions volontaires en fonction de leurs capacités ; b) verser des contributions sur une base pluriannuelle de manière durable et prévisible ; c) fournir des contributions moins restrictives pouvant être affectées avec souplesse plutôt que des contributions fortement préaffectées ; et d) s'inciter entre eux à privilégier les contributions aux ressources ordinaires, en effectuant des versements rapides et prévisibles, afin de lui permettre d'obtenir les résultats prévus dans le plan stratégique et de coordonner les efforts menés par le système des Nations Unies pour le développement en vue d'exécuter le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour sa part, le PNUD investira afin d'atteindre les indicateurs du pacte de financement, suivra régulièrement les progrès à tous les niveaux et communiquera les progrès accomplis aux États Membres par l'intermédiaire du dialogue structuré sur le financement.
